

Ref: SHS/EST/COMEST2009/priv-3

## **Résumé du rapport sur les recommandations adoptées lors de la 6<sup>e</sup> Session ordinaire**

Lors d'une session privée, la COMEST a débattu et adopté plusieurs recommandations basées sur le travail pendant la Session ordinaire et conçues pour augmenter la présence de l'éthique dans les programmes relatifs au changement climatique, aux politiques scientifiques et aux nanotechnologies. Une attention particulière a été portée aux programmes éthiques spécifiques tels que l'éthique des sciences et l'enseignement de l'éthique de l'environnement.

### **Recommandation sur les conséquences éthiques du changement climatique global**

Sur la base de son projet de rapport *sur les implications éthiques du changement climatique global*, présenté en session publique, et prenant en compte les avis exprimés par le public et d'autres commentateurs, la COMEST a jugé que le moment était venu de soulever la possibilité d'établir un instrument normatif visant à rassembler les principes éthiques clés requis pour permettre aux États membres de l'UNESCO, et à la communauté internationale en général, de répondre de façon adéquate aux défis multidimensionnels du changement climatique global, tout en respectant les exigences imposées par le respect des droits humains, et en mettant la priorité sur les besoins des plus vulnérables.

A la lumière de ces considérations, la COMEST a adopté la recommandation suivante :

**Etant donné la nature et l'ampleur des défis scientifiques, sociaux et humains du changement climatique global, qui nécessitent l'adoption de politiques au niveau mondial pour répondre aux besoins urgents des plus vulnérables face aux incertitudes majeures et aux exigences de la coopération internationale, il est urgent de déterminer des principes éthiques universels guidant les réponses à y apporter.**

**Par conséquent, la COMEST recommande à l'UNESCO de développer un cadre éthique de principes en rapport avec le changement climatique.**

### **Recommandations sur l'éthique des sciences**

Les recommandations de la COMEST sur l'éthique des sciences sont concentrées exclusivement sur le suivi de la mise en œuvre de la Recommandation de 1974 sur le statut des chercheurs scientifiques. L'avis de la

COMEST a été demandé en vue d'une consultation avec les États membres et d'autres intervenants concernés qui sera menée par l'UNESCO en 2010, amenant au processus de suivi lui-même. Un compte rendu en sera fait au Conseil exécutif lors de sa 187<sup>e</sup> Session en septembre 2011. D'autres aspects de l'éthique des sciences ont été débattus sur la base du rapport présenté lors de la session ouverte au public et de la discussion qui a suivi. Cependant, les conclusions adoptées n'ont pas été traitées formellement comme des recommandations mais ont été intégrées dans les suggestions de travail de la COMEST en 2010-2011.

Concernant le suivi de la mise en application de la Recommandation de 1974 sur le statut des chercheurs scientifiques, la COMEST a établi les cinq recommandations suivantes.

- **Le processus de suivi devrait être conçu de façon à garantir l'intégration des enjeux relatifs à l'éthique et aux politiques en matière de science. Cela devrait également donner l'opportunité aux États Membres de faire leurs commentaires sur les limites de la Recommandation de 1974 sur le statut des chercheurs scientifiques et les actions qui pourraient être engagées pour la compléter, notamment par une meilleure articulation avec la Déclaration sur la science et l'utilisation des connaissances scientifiques de 1999.**
- **En plus du suivi des politiques nationales, l'impact de la mondialisation devrait être pris en considération, en portant une attention particulière à des conditions de travail au-delà et à l'intérieur des systèmes nationaux de recherche.**
- **Au cours de l'analyse et de la surveillance du processus de suivi, une attention particulière devrait être portée aux inégalités dans le monde, notamment la fuite des cerveaux et la distribution inéquitable des fonds destinés à la recherche.**
- **Le rôle des investissements publics dans la recherche menant à un bénéfice public devrait être promu. Des partenariats publics-privés, là où ils sont pertinents, devraient être équitables notamment dans le partage des coûts et des bénéfices.**
- **Au cours du suivi de la Recommandation de 1974 sur le statut des chercheurs scientifiques, prenant en compte l'importance économique d'une société du savoir, l'UNESCO devrait consulter les États Membres sur le besoin d'une nouvelle réflexion éthique sur la recherche par le secteur privé et sur les droits de propriété intellectuelle.**

### **Recommandation sur l'enseignement de l'éthique de l'environnement**

Sur la base du rapport présenté lors de la session ouverte au public, et du débat qui a suivi, la COMEST a débattu de façon détaillée de l'importance de l'enseignement de l'éthique de l'environnement pour ses objectifs globaux en la matière. Il a été noté que, en plus de la contribution directe de l'enseignement à la sensibilisation générale et à l'intégration de perspectives éthiques dans la pratique professionnelle quotidienne, de l'encouragement à la création de réseaux et au partage d'activités entre les spécialistes, l'enseignement de l'éthique de l'environnement pourrait contribuer de façon précieuse au développement conceptuel de principes universellement acceptables, ainsi qu'à

une meilleure compréhension des différentes formes de diversité, notamment la diversité culturelle. La capacité de s'appuyer sur des réseaux d'experts existants dans l'enseignement de l'éthique de l'environnement garantirait une consultation large et solide quand celle-ci est requise.

En gardant à l'esprit ces considérations, et en laissant la plupart de ses conclusions à disposition pour d'autres développements lors de son travail en 2010-2011, la COMEST a adopté la recommandation spécifique suivante concernant l'enseignement de l'éthique de l'environnement.

**En vue d'un meilleur accès à des ressources d'enseignement de l'éthique de l'environnement (tels que des programmes, des études de cas, des listes d'ouvrages recommandés, des méthodes d'enseignement, etc.), il est demandé à l'UNESCO de développer et de mettre en valeur l'Observatoire mondial d'éthique, dans l'optique d'une couverture régionale exhaustive des programmes d'enseignement.**

### **Recommandations sur l'éthique des nanotechnologies**

Sur la base du rapport présenté lors de la session publique et du débat qui a suivi, la COMEST a débattu de façon détaillée de la façon dont le développement rapide des nanotechnologies et les technologies de convergence ont accru les nouveaux défis éthiques. Soulignant le besoin de suivi de ses recommandations politiques précédentes, publiées en 2007, la COMEST a adopté les recommandations spécifiques suivantes sur l'éthique des nanotechnologies.

- **Prenant en note des conclusions de la réunion régionale d'experts sur l'éthique des nanotechnologies dans la région arabe, qui s'est tenue à Doha (Qatar) en mai 2009, et notant le développement scientifique et technologique rapide dans le domaine des nanotechnologies, la COMEST demande à l'UNESCO d'attirer l'attention des États membres de la région arabe sur la valeur potentielle d'une « Déclaration sur l'éthique des nanotechnologies dans les États arabes », basée sur les recommandations politiques de la COMEST et soutenir les processus pertinents.**
- **Il est demandé à l'UNESCO d'améliorer la couverture de l'information sur l'éthique des nanotechnologies dans la base de données 6 de l'Observatoire mondial d'éthique.**